

DOSSIER

VALEURS ESSENTIELLES ET BONNES PRATIQUES

SOMMAIRE DU DOSSIER



Valeurs essentielles et bonnes pratiques en prévention

La démarche de prévention des risques professionnels relève d'obligations réglementaires. Elle s'appuie sur la mise en place d'une politique de prévention, qui repose sur le respect des personnes, la transparence dans la mise en œuvre et le dialogue social. Des bonnes pratiques facilitent la mise en œuvre d'une telle démarche de prévention en entreprise.

3 valeurs essentielles

Une démarche de prévention des risques professionnels se construit en impliquant tous les acteurs concernés et en tenant compte des spécificités de l'entreprise. Elle doit être guidée par trois valeurs essentielles.

La personne

L'**employeur**, l'**encadrement** et les **salariés** sont impliqués dans la démarche de prévention des risques professionnels. Les **méthodes de management** utilisées doivent être compatibles avec une éthique du changement qui respecte la personne.

La transparence

La maîtrise des risques implique pour l'employeur et l'encadrement :

- l'affichage des objectifs visés (en matière d'amélioration de la santé, de la sécurité et des conditions de travail),
- l'engagement et l'exemplarité du chef d'entreprise et de l'encadrement dans la mise en œuvre de la démarche de prévention (implication personnelle et mise à disposition des moyens nécessaires),
- la prise en compte de la réalité des situations de travail,
- la clarté dans la communication sur la santé et la sécurité au travail.



© Guillaume J. Plisson

Responsable prévention expliquant une campagne de sécurité sur une plate-forme logistique

Le dialogue social

L'adhésion du personnel est une condition indispensable dans la mise en place d'une **politique de prévention** des risques. Cela implique d'associer les salariés et les **instances représentatives** du personnel (**CSE**, **CSSCT** si elle existe) lors de la mise en œuvre de celle-ci.



© Philippe Castano

Analyse d'un poste de travail par l'équipe de prévention et l'opératrice de production

Des bonnes pratiques

Les bonnes pratiques pour prévenir les risques professionnels se résument à 8 points majeurs. Il s'agit d'actions à mettre en place dès le lancement d'une démarche de prévention en entreprise.

8 bonnes pratiques à adopter pour prévenir les risques professionnels

- Intégrer la gestion de la santé et de la sécurité au travail dans toutes les fonctions de l'entreprise (achat, étude, production...)
- Harmoniser la politique de la santé et de la sécurité avec les autres politiques de l'entreprise (ressources humaines, qualité, environnement, production, gestion financière...)
- Développer l'autonomie de l'entreprise en matière de prévention
- Favoriser une approche pluridisciplinaire (technique, humaine et organisationnelle)
- Faire de l'identification et de l'évaluation a priori des risques un élément majeur de la politique de santé et de sécurité au travail
- Intégrer la prévention dès la conception des lieux, des équipements, des postes et des méthodes de travail
- Analyser les accidents du travail et les maladies professionnelles en remontant aux causes les plus en amont
- Améliorer la politique de maîtrise des risques et faire évoluer les valeurs de base de l'entreprise

Pour en savoir plus

Dossiers web

02/2015



Principes généraux de la démarche de prévention

La prévention des risques professionnels poursuit un objectif : préserver la santé et la sécurité des salariés. Cette démarche est guidée par des principes généraux, des valeurs essentielles et des bonnes pratiques qu'il est indispensable de connaître.

DOSSIER 01/2015



Mise en œuvre d'une démarche de prévention

Pour prévenir les risques professionnels, il faut que les acteurs concernés s'organisent pour travailler ensemble. Une démarche de prévention doit être organisée, suivie et planifiée dans le temps.

Brochures INRS

BROCHURE 08/2015 | ED 902



Politique de maîtrise des risques professionnels

Ce guide est destiné aux personnes ayant un rôle à jouer dans la mise en œuvre d'une politique de sécurité et santé au travail, il n'a pas pour objet de se substituer à la législation ou réglementation existante. Il constitue un guide dont chacun pourra utilement s'inspirer.

BROCHURE 09/2015 | ED 6141



Santé et sécurité au travail : qui fait quoi ?

Ce guide s'adresse à toute entreprise confrontée à l'obligation de définir les responsabilités en termes de santé et sécurité au travail

DÉPLIANT 12/2019 | ED 6179



Cinq leviers pour organiser la prévention dans l'entreprise

Ce dépliant de sensibilisation présente les 5 principes fondamentaux pour une organisation réussie de la prévention dans l'entreprise et rappelle quels sont les outils INRS utilisables pour améliorer ses pratiques de prévention

Vidéos INRS

VIDÉO DURÉE : 04MIN



Les 9 principes généraux de prévention

Cette série d'animations illustre, de manière humoristique, les 9 principes généraux de prévention. Chaque animation met aux prises un ou plusieurs travailleurs avec des risques bien spécifiques. ...

VIDÉO DURÉE : 11MIN 30S



Napo dans ...Travailler ensemble !

Ce film d'animation présente Napo, sa direction et ses collègues dans diverses situations de travail et aborde les thèmes suivants : management, implication de chacun, culture commune en matière de s...

Mis à jour le 16/05/2022